



# Association MerTerre

## *Bilan des actions 2022*



**MERTERRE**  
OBJECTIF ZÉRO DÉCHET MARIN

## ASSOCIATION MERTERRE

L'association MerTerre, créée en 2000, a pour objet principal de contribuer à la réduction des déchets abandonnés diffus qui peuvent aboutir en mer. Pour atteindre cet objectif, elle propose d'apporter des connaissances sur les quantités, qualités et origines des déchets afin de définir des programmes de réduction et des moyens adaptés à leurs caractéristiques.

Il est communément admis que 80 % des déchets en mer viennent de la terre. C'est pourquoi il est crucial d'agir dans les bassins versants, c'est-à-dire dans les territoires des collectivités locales impliquant un jeu complexe d'acteurs hétérogènes qui n'ont pas l'habitude de travailler ensemble, notamment le secteur des déchets et celui de l'eau (eaux pluviales et eaux domestiques).

Convaincue que cet aspect de coordination des acteurs est l'un des facteurs déterminants garantissant le succès des mesures de réduction de cette pollution, MerTerre crée des outils et des programmes qui décuplent la capacité qu'ont ces acteurs à travailler en synergie dans la même direction et à mener des actions concrètes de réductions curatives et préventives des déchets sauvages.

Les activités de l'association se développent autour de 4 axes :

### 1. CARACTÉRISER LES DÉCHETS DIFFUS ET MARINS

MerTerre développe des **méthodes de caractérisation standardisées des déchets abandonnés** diffus pour tous les types de milieu (mer, littoral, plaine, rivière, montagne, zones urbaines) et fait la **promotion des sciences participatives** sur cette thématique. MerTerre crée des outils pour acquérir des connaissances, bancariser et analyser les données avec la plateforme pour la région Sud **ReMed Zéro Plastique** (RÉseau MÉditerranéen Zéro Plastique) créée en 2019 et à l'échelle nationale en 2020, **Zéro Déchet Sauvage**. Ces plateformes sont **développées grâce au soutien du Ministère de la Transition Écologique** et la région Provence Alpes Côte d'Azur, en partenariat avec le Muséum National d'Histoire Naturelle. **Depuis 2009, l'association** participe à la mise en œuvre du programme français de surveillance des déchets échoués en Méditerranée dans le cadre de la **DCSMM**.

### 2. SENSIBILISER/ÉDUCER, CENTRALISER LES SOLUTIONS

Les **changements des comportements** individuels et des modes opératoires des services publics et des entreprises sont induits grâce, notamment, à la **sensibilisation** et à l'éducation. MerTerre développe des **outils pédagogiques** et de **sensibilisation** qui sont mis à disposition sur ses sites internet, et notamment, le dispositif **Adopt'1 Spot**, programme de sciences participatives pédagogique. MerTerre donne des conférences, participe à des événements et des manifestations, tient des stands de sensibilisation, etc. Grâce à une veille attentive nous centralisons et faisons connaître les ressources du réseau d'acteurs afin de monter collectivement en compétence.

### 3. COORDONNER LES ACTEURS ET LES ACTIONS ET RENFORCER LEUR CAPACITÉ

Depuis sa création, MerTerre a tissé des liens de confiance avec des structures du territoire en coordonnant ou en accompagnant des **nettoyages d'envergure**, comme l'opération Calanques Propres, Huveaune Propre et Provence Propre. Grâce aux **plateformes collaboratives**, les structures peuvent être valorisées, coordonnées et les données capitalisées. Forte de cette expérience, MerTerre propose d'accompagner les porteurs de projets dans leurs territoires afin de démultiplier leur capacité d'agir de manière intégrée.

### 4. ACCOMPAGNER LA MISE EN OEUVRE D'UNE POLITIQUE PUBLIQUE ET ÉLABORER DES PLANS DE PRÉVENTION CIBLÉS

L'**analyse des données** orientent les plans de réduction et permet d'évaluer des mesures correctives. L'association accompagne les **collectivités territoriales**, les **instances publiques nationales** et **internationales**, les entreprises et les associations dans la co-construction et la mise en œuvre de plans de prévention et de gestion intégrée et concertée des déchets abandonnés diffus.

## A. ACQUÉRIR DES CONNAISSANCES À LA BASE DES PLANS ET DES PROGRAMMES DE RÉDUCTION DES DÉCHETS ABANDONNÉS DIFFUS

### a. Caractériser les déchets marins dans le cadre de l'application de la Directive Cadre Stratégie pour le Milieu Marin (DCSMM) sur le descripteur 10 : les déchets marins

L'État français a mis en place un programme de surveillance des déchets échoués sur les plages en s'appuyant sur l'intervention des associations et des gestionnaires. MerTerre effectue la surveillance sur 3 plages : la plage Napoléon à Port St Louis du Rhône, la plage du port de Pomègues (Frioul-Marseille) et la plage Petite Afrique à Beaulieu-sur-Mer (06).

En 2022, MerTerre a procédé aux 4 relevés pour les sites de Napoléon et de Pomègues selon le protocole de la DCSMM et réalisé le tri et la caractérisation des déchets ramassés. La plage Petite Afrique n'a fait l'objet que d'une seule opération en janvier 2022 car le suivi de cette zone a été abandonné au printemps 2022 en accord avec le Cedre, la plage étant régulièrement nettoyée par les services de la commune.

L'association a transmis les données de l'ensemble de ces opérations au Cedre, chargé par l'Etat de procéder à la coordination de ce programme de surveillance français et les a saisies dans la base de données DALI (Data Litter) de l'IFREMER.

Elle a participé aux réunions du groupe de travail piloté par le Cedre, notamment dans le cadre de l'extension de ces zones de suivi aux bassins hydrographiques.

### b. Contribuer à structurer un réseau des acteurs impliqués dans l'acquisition de données sur les déchets marins à travers l'animation de la plateforme collaborative « Zéro déchet sauvage » et son programme fédérateur « Adopt'1 Spot au niveau national et dans les Dom Tom et poursuivre le déploiement et l'animation de la plateforme pilote de la région Sud Provence Alpes Côte d'Azur « ReMed zéro Plastique ».

L'objectif de ce projet est d'obtenir un outil collaboratif de mise en commun des savoirs et des pratiques autour de la question des déchets sauvages et de la structuration du réseau des acteurs qui mettent en œuvre des solutions concrètes dans leurs territoires. Il est indispensable de mutualiser, d'homogénéiser et de mettre en cohérence les pratiques dispersées jusque-là et notamment de coordonner les initiatives de plus en plus nombreuses de nettoyages associatifs.

MerTerre est engagée depuis 2016 dans un processus d'application en France du Concept « Adopt a Beach » développé aux Etats-Unis et en Europe du Nord avec le soutien du Ministère de la transition écologique. La première année, il a s'agit d'abord d'étudier ce dispositif dans les autres pays où il est mis en œuvre et d'en extraire les éléments constitutifs pouvant être appliqués en France.

En juin 2017, grâce au soutien de la région Provence Alpes Côte d'Azur et du Ministère de la transition écologique, le dispositif et ses spécificités françaises ont été présentés à l'occasion des 2<sup>èmes</sup> Rencontres nationales des Collecteurs de déchets Sauvages organisées par MerTerre à Marseille. Ce fut l'occasion de recueillir les attentes et besoins des acteurs présents et de préciser les contenus du dispositif.

En 2018, toujours avec le soutien du MTE, dans un souci d'être adapté à des besoins concrets, MerTerre a proposé de développer un site pilote pour la région Sud dont les fonctionnalités sont pensées pour convenir à l'échelle nationale. Il a été présenté aux associations identifiées comme « têtes de réseau » dans la région et une enquête de leurs attentes et besoins a été menée. Les résultats ont été pris en compte dans l'élaboration du cahier des charges du site Internet du réseau pour la région Sud en tenant compte des perspectives de déploiement à l'échelle nationale.

Les porteurs du projet 65 Millions d'Observateurs du Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) ont été rencontrés et il a été décidé qu'ils seraient chargés de développer le site Internet national avec sa base de données ainsi que le site régional afin que les fonctionnalités soient cohérentes à toutes les échelles. Miser sur le MNHN, garantissait une pérennité du projet ainsi qu'une "marque blanche" fédératrice.

Les contenus du site Internet ont commencé à être développés en 2018 en partenariat avec le MNHN à partir du cahier des charges rédigé par MerTerre. Une première phase a été finalisée en 2019, poursuivie en 2020.

Le site de la région Sud s'inscrit dans le cadre d'une grande campagne intitulée « Pour une MÉDITERRANÉE Zéro Plastique ». La plateforme Zéro Déchet Sauvage, version nationale construite à partir du site pilote ReMed a été développée tout au long des années 2020 et 2021. Un soutien officiel de la part du Ministère de la Transition Écologique a été obtenu et une sortie au public a été lancée à l'occasion de la journée Mondiale des Océans le 8 juin 2021.

En 2022, un effort conséquent a été porté à la consolidation et à l'élargissement du réseau dans les territoires. Les structures copilotes en Occitanie, en Bretagne et en Auvergne Rhône-Alpes ont officiellement pris en charge l'animation de la plateforme dans les territoires et intègrent progressivement leurs réseaux d'acteurs à la plateforme. Cet effort a permis d'atteindre les 450 structures inscrites sur Zéro Déchet Sauvage.

**Les actions et les fonctionnalités suivantes ont été développées :**

**i. Pérenniser financièrement les plateformes ReMed et ZDS**

MerTerre a poursuivi l'analyse des pistes de solutions explorées lors du Dispositif Local d'Accompagnement DLA dont elle a bénéficié en 2021. Elle a aussi pu être accompagnée par deux personnes de Wavestone, cabinet spécialisé dans l'accompagnement au développement des entreprises. Les offres possibles aux collectivités ainsi qu'aux entreprises ont pu être précisées.

L'évolution de la réglementation relative à la thématique et de sa mise en œuvre en France est aussi un facteur important qui a été étudié et pris en compte dans la définition des perspectives de pérennisation financière de MerTerre. Deux réunions de travail spécifiques sur ce sujet avec les structures copilotes et le MTE ont été organisées. Ces réunions ont permis de dessiner des pistes de modèle économique, tout en écartant certains scénarios.

Dans le cadre de l'accompagnement des structures copilotes, des documents collectifs ont été élaborés et un accompagnement aux dépôts de demandes de subventions a été mené afin qu'elles puissent obtenir des financements locaux leur permettant d'animer et de déployer la plateforme dans leurs territoires.

Il est encore nécessaire de faire appel à du conseil juridique concernant, non seulement la protection intellectuelle des outils créés (Marques, bdd, sites internet) mais aussi les modes de relations entre grands types d'utilisateurs des plateformes (collectivités, entreprises, administrations d'État, associations, Éducation Nationale).

**ii. Poursuivre le développement des fonctionnalités des plateformes avec sa base de données, ses options de datavisualisation et le dispositif Adopt'1 Spot**

En collaboration avec le MNHN et le Ministère de la Transition Écologique, la hiérarchisation des besoins en matière de développement technique sur les plateformes a été poursuivie ainsi que leur traduction en cahier des charges technique.

**Les développements phares menés à bien en 2022 sont :**

- La mise à jour de la base de données en lien avec les évolutions des fiches de suivi du réseau national de surveillance des macrodéchets sur le littoral (pilote par le Cedre) mais aussi des évolutions des filières Responsabilité Élargie des Producteurs (REP),
- L'évolution des formulaires de saisie pour suivre les mises à jour de la base de données mais aussi pour simplifier la saisie prenant en compte les retours des structures utilisatrices,
- La signalisation des zones de suivi OSPAR-DCSMM,
- L'amélioration des datavisualisations des données issues des ramassages
- La correction des bugs divers et mise à jour des contenus des plateformes.

La discussion sur l'intégration de données issues de structures partenaires (notamment Wings of the ocean et Un Océan de Vie) s'est approfondie et la meilleure manière de les intégrer a été déterminée. Cette nouvelle fonctionnalité constitue maintenant une des priorités pour les développements futurs.

### **iii. Les données acquises, base de la définition de stratégie de réduction des déchets sauvages = programme de surveillance des macrodéchets**

Les datavisualisations ont été mises en ligne et permettent désormais un traitement automatisé des données rassemblées. Plusieurs bilans ont été réalisés ou co-réalisés à partir du traitement et de l'analyse des données, notamment des bilans d'opérations d'envergure comme Montagne Zéro Déchet, Provence Propre ou Calanques Propres. Des préconisations avec des orientations stratégiques d'actions de réduction ont été proposées à partir de ces bilans.

### **iv. Répondre aux attentes de l'État, de CITEO et de l'ADEME concernant la base de données**

La création de cette plateforme s'inscrit aussi dans le cadre de la mise en œuvre des plans et des programmes relatifs à la feuille de route d'économie circulaire et de la loi anti-gaspillage de l'Etat et de la région Provence Alpes Côte d'Azur, du plan d'action pour le milieu marin, du plan régional de prévention et de gestion des déchets.

Elle a pour vocation de répondre aux besoins de données pour la mise en œuvre de certains aspects de ces politiques publiques et notamment l'application du principe pollueur-payeur au travers des REP (Responsabilité Élargie du Producteur).

En 2021, en phase avec l'évolution de la réglementation, les derniers rapports produits sur les déchets sauvages diffus et les partenaires de la plateforme, des fonctionnalités spécifiques permettant de rattacher les déchets ramassés et caractérisés à un secteur économique et à une filière de responsabilité élargie du producteur ont été développées.

MerTerre a également étendu l'utilisation de ces fonctionnalités pour le programme Adopt'1 Spot devant le fort intérêt de l'ADEME pour le suivi de données sur un même spot.

Ces fonctionnalités d'analyse sont extrêmement précieuses pour les différents organismes précités et les pouvoirs publics dans la compréhension des secteurs et acteurs économiques impliqués dans les pollutions par les déchets sauvages diffus affectant leurs territoires. Elles permettent de poser les bases de plans d'actions préventives et curatives avec une analyse des résultats dans le temps.

### **v. Développer et animer le réseau national des acteurs qui acquièrent des données via la plateforme Zéro Déchet Sauvage et son dispositif Adopt'1 Spot.**

MerTerre a structuré sa communication vers les acteurs grâce à des actualités hebdomadaires, des ressources, des newsletters mensuelles et un webinaire mensuel de présentation de la plateforme et de sensibilisation à la caractérisation des déchets. Certaines structures copilotes ont été formées à la tenue de ce webinaire et vont maintenant pouvoir le réaliser par elles même afin d'augmenter leurs nombres.

De nombreuses rencontres individuelles en ligne ont été conduites avec les structures copilotes. Un comité technique avec le MTE et les structures copilotes a également eu lieu pour faire un point du déploiement dans les territoires.

Le pôle communication, en lien avec les structures copilotes, à qui un export mensuel des structures inscrites dans leur Région est envoyé, a également structuré sa démarche de prospection ciblée vers de nouveaux utilisateurs. Cela a permis l'inscription de 123 nouvelles structures en 2022, pour un total de 449 structures dont 15 % de collectivités territoriales et 14 % d'établissements scolaires.

**Comme convenu, les structures copilotes ont été accompagnées afin de renforcer le déploiement dans les régions suivantes :**

- Occitanie : renforcement de la collaboration avec le CPIE Bassin de Thau et autonomie sur la prise en charge de l'animation locale, officialisation de son rôle de structure copilote, discussions avec la Région Occitanie. Dans le cadre de l'AMI CITEO, le COVALDEM dans l'Aude a fait appel à MerTerre pour mener des caractérisations des déchets abandonnés sur des portions de berges du lac de Cavayère à Carcassonne. MerTerre a convié le CPIE Bassin de Thau à mener avec lui ces opérations dans une perspective de les

consolider dans leur rôle de copilote en Occitanie. Les données ont été analysées et un diagnostic avec préconisations a été fourni au COVALDEM.

- Haut de France : nombreuses discussions avec Nature Libre et préparation à l'animation autonome ;
- Bretagne : Officialisation du RIEM comme structure copilote de la plateforme, prise en charge de l'animation locale, webinaire avec les pouvoirs publics. Dans le cadre de l'AMI CITEO, la plateforme ZDS a aussi été utilisée par le RIEM pour réaliser son diagnostic déchets dans le Morbihan et le Finistère.
- Corse : nombreux échanges avec Mare Vivu et du CPIE U Marinu comme structures copilotes et préparation à la prise en main autonome ;
- Nombreux échanges et appui de Mountain Riders en Auvergne-Rhône-Alpes pour le déploiement d'Adopt'1 Spot auprès des stations de ski et d'appui stratégique et technique sur l'utilisation de la plateforme dans le cadre de leur événement d'envergure Montagne Zéro Déchet.
- Martinique : un webinaire de présentation de la plateforme a été organisé auprès du réseau Martiniquais et "L'Asso-Mer" a confirmé sa volonté de devenir seule ou avec d'autres structures intéressées copilote de la plateforme.

#### **En région Sud, MerTerre à jouer son rôle de coordinateur des actions de caractérisation :**

- Dans le cadre de l'AMI CITEO sur les déchets abandonnés, le Parc national des Calanques a pu renouveler le programme des "Pirates du Plastique". L'association MerTerre a participé, avec les autres associations du réseau, aux ramassages de déchets et aidé à la caractérisation. Forte de son expertise sur la thématique des déchets diffus, des macrodéchets et de leur caractérisation, MerTerre a sensibilisé et formé les écocardes du Parc ainsi que les associations participantes, à la problématique et aux méthodes de caractérisation.
- Cette action d'incitation et d'accompagnement à la caractérisation des déchets a aussi été menée dans le cadre de Calanques Propres permettant d'enregistrer 41 relevés menés par les structures participantes .
- Dans le cadre du projet IDEAL piloté par CITEO, MerTerre a accompagné l'association SERVA pour les former à la caractérisation des déchets et réalisé un diagnostic déchets sur deux lieux très fréquentés sur les berges du Verdon.
- MerTerre a accompagné de nombreuses diverses associations locales dans l'utilisation de la plateforme afin d'acquérir des données les plus fiables possibles.

**Concernant Adopt'1 Spot, en 2022**, il s'agissait de poursuivre et d'améliorer l'accompagnement des structures dans l'organisation de leurs opérations de nettoyage au travers de ce dispositif engageant. Un poste de coordinatrice du programme Adopt'1 Spot a été attribué à MerTerre pour faire face à l'investissement nécessaire à l'accompagnement et au développement de l'outil. Plusieurs personnes au sein de MerTerre sont aujourd'hui chargées du développement de différentes facettes du programme et de son déploiement. En prenant en compte les retours terrain, MerTerre a amélioré le dispositif et ses fonctionnalités. Plusieurs accompagnements sur le terrain auprès de scolaires ont été menés. Des documents d'accompagnement ont été créés et nous avons adapté la méthodologie et l'animation.

En 2022, nous souhaitons contribuer à des programmes dédiés à la réduction des déchets diffus dans des zones bien identifiées. Le Parc national des Calanques, dans le cadre de l'AMI CITEO a fait appel à MerTerre pour l'accompagner dans la définition des caractéristiques (quantités, qualités, origines) des déchets diffus dans le parc et de l'état de la réponse à cette problématique. Il a notamment s'agit de proposer des méthodes de caractérisation standardisée des déchets ramassés et l'usage de la plateforme ReMed aux acteurs impliqués dans sa campagne Pirates du Plastique mais aussi auprès des nombreux autres acteurs engagés sur le territoire. Des zones continuent ainsi d'être identifiées comme devant bénéficier d'une surveillance renforcée. Des opérations régulières de nettoyage ont été organisées sur certaines de ces zones sans qu'elles bénéficient encore forcément d'une structure adoptante officielle. Le processus est cependant bien enclenché.

Le CIETM dans le VAR, que MerTerre accompagne dans le cadre de l'opération Provence Propre, s'inspire actuellement de Marseille pour déployer Adopt'1 Spot dans la région Varoise, il en est de même pour l'association SERVA dans le Verdon, le CPIE Bassin de Thau en Occitanie, le RIEM en Bretagne, Mare Vivu en Corse, etc.

Outre la promotion régulière du dispositif via newsletter et réseaux sociaux, le dispositif Adopt'1 Spot et sa dynamique dans la région Marseillaise ont été présentés lors de très nombreux webinaires nationaux,

méditerranéens et européens lors d'ateliers de travail avec le Ministère de la Transition ainsi qu'avec la Région Sud, les régions Occitanie, Bretagne et Auvergne Rhône-Alpes notamment. Le programme a été spécifiquement mis à l'honneur lors de deux temps forts :

- Le premier est un atelier LIFE dédié aux collectivités, organisé conjointement avec la Région Sud et l'ARBE en novembre 2022 pour présenter les outils en Région Sud pour lutter contre la pollution plastique.
- Le deuxième est un événement international organisé par SMILO sur l'archipel du Frioul pour présenter le programme Frioul Zéro Plastique où étaient présents des élus marseillais, le Parc des Calanques ainsi que de nombreux partenaires méditerranéens.

Grâce au travail mené avec les structures copilotes pour promouvoir le dispositif de nombreux spots ont été créés en montagne, en Bretagne, en Corse, en Alsace.

En parallèle de ce travail MerTerre a commencé à nouer des partenariats ou des amorces de partenariats avec des acteurs incontournables et stratégiques dans sa mission de réduction des déchets. La Fédération Française des Sports Sous-Marin est désormais partenaire de l'association et des discussions sont en cours avec les fédérations de Voile et de Kayak.

Concernant le jeune public, dont la proportion a augmenté pour atteindre les 14 % en 2022, le programme Adopt'1 Spot a été renforcé et une mallette pédagogique est en cours de finalisation afin de les toucher davantage. Nous avons également élaboré un plan de déploiement d'Adopt'1 Spot pour que les scolaires participent en 2023 à enrichir les diagnostics des collectivités territoriales via un tableau de bord développé spécifiquement dans ce but.

#### **Adopt'1 Spot en 2022 :**

- 86 ramassages avec relevés,
- 20 structures mobilisées,
- 39 spots nettoyés,
- 1 653 participant-es,
- 10 relevés utilisant le niveau 1,
- 53 relevés utilisant le niveau 2,
- 12 relevés utilisant le niveau 3,
- 11 relevés utilisant le niveau 4,
- Au moins 3,2 tonnes de déchets ramassés,
- Au moins 27 m<sup>3</sup> de déchets ramassés, dont :
  - 60 921 mégots,
  - 1 722 bouteilles en verre,
  - 1 625 canettes en métal,
  - 2 051 bouteilles en plastique,
  - 49 pneus

L'augmentation du nombre de structures inscrites au programme A1S sur la plateforme a amené MerTerre à réfléchir à la distinction de plusieurs types de spots différents. Le développement de cette fonctionnalité est prévu pour 2023.

#### **vi. Promouvoir la plateforme ReMed lors d'événements locaux menés dans le territoire et au niveau national**

MerTerre a promu et a accompagné à l'utilisation de la plateforme ReMed lors de plusieurs événements d'envergure ayant eu lieu en Région Sud (Rencontres HLD, Rencontres pour la Méditerranée en Occitanie, Voiles de Saint-Tropez, etc.) et en continuant les newsletters et l'animation spécifiques à ReMed sur les réseaux sociaux.

L'association a également mené plusieurs échanges avec le MTE et la Région Sud sur ReMed et son élargissement à l'échelle de la façade méditerranéenne française. Fin 2022, il a été décidé que la plateforme ReMed rejoigne Zéro Déchet Sauvage et soit utilisée par les trois régions MED, Occitanie, Région Sud et Corse.

#### **vii. Mutualiser les fournitures nécessaires aux nettoyages**

La recherche de possibilités de fournir gratuitement les gants, sacs poubelles, pinces, et autres moyens logistiques aux « collecteurs de déchets sauvages » a été poursuivie. MerTerre a obtenu un don important de gants de la part de son partenaire historique ROSTAING. L'association a dû louer un garage pour les stocker. Elle a commencé à répartir les gants entre les structures marseillaises. L'association a également un stock de matériel déporté à Forcalquier dans les Alpes de Haute Provence qui a permis plusieurs opérations de ramassage en lien avec des organisations basées dans le Verdon. Ce stockage permet d'être plus réactif dans le prêt et don de matériel lors d'opérations de ramassages à l'intérieur des terres. Un envoi de gants au RIEM, structure copilote Bretonne, a également été effectué pour équiper le réseau breton.

Une perspective de déploiement de l'accompagnement de MerTerre s'ouvre à l'international avec un partenariat initié avec une association Ivoirienne. Un lot de gant a été envoyé à Abidjan, afin de soutenir les organisateurs dans leurs opérations de ramassage de déchets échoués sur les plages.

**c. Développer des fonctionnalités supplémentaires à la plateforme ReMed Zéro Plastique comme zone pilote pour la France afin de pouvoir signaler et aider au traitement des dépôts sauvages et des décharges illégales en lien avec les parties prenantes.**

En 2020, un recensement et une analyse des sites internet et des applications existantes pour signaler et nettoyer les dépôts sauvages avait été menée. Une enquête sur les attentes des professionnels confrontés à ce problème avait aussi été réalisée en partenariat avec le Parc régional de la Sainte Baume et FNE Vaucluse. Suite à cette enquête, le développement d'un outil de signalement des Zones d'Accumulation de déchets et de mise en relation des différents acteurs d'un territoire pour traiter ces ZAP a été envisagé.

La mise en œuvre d'un outil "signalement des dépôts sauvages" se révélant compliqué notamment sur le plan législatif, l'association a décidé de concentrer ses efforts vers le développement d'un étage "signalement des zones d'accumulation préférentielles" sur les plateformes ZDS et ReMed. Le cahier des charges a été rédigé.

En 2022, MerTerre a participé aux réunions d'un groupe de travail piloté par le CEREMA pour la mise en place d'un outil de signalement des Zones d'Accumulation de déchets sur les cours d'eau. Cet outil se révèle être complémentaire à celui imaginé par l'association. Il devrait voir le jour en 2023. L'association a également rencontré FNE PACA afin de discuter de la complémentarité de leur programme Sentinelles de la Nature et de l'outil Zéro Déchet Sauvage / ReMed.

**B. ACCOMPAGNER LES PARTIES-PRENANTES DANS LA CONSTRUCTION ET LA MISE EN ŒUVRE DE PLANS DE GESTION CONCERTÉE DES MACRODÉCHETS**

**a. MerTerre, partenaire dans le programme InterReg Europe CAPonLITTER**

L'association est le partenaire français dans le programme InterReg Europe CAPonLITTER qui a pour objet de capitaliser les bonnes pratiques européennes et d'accompagner les pouvoirs publics en vue de réduire les déchets marins issus de l'activité touristique et événementielle littorale. Ce projet a été lancé en 2019 pour une première phase de 3 ans et demi puis une seconde phase de 2 ans pour la mise en œuvre. La région Sud est le partenaire institutionnel du programme.

**Ce programme rassemble 9 partenaires dans 8 pays européens :**

- FCT NOVA - NOVA École des Sciences et technologies, NOVA Université de Lisbonne (partenaire principal, Portugal)
- APA – Agence portugaise à l'Environnement (Portugal)
- IRENA – Agence régionale istrienne à l'Energie Ltd. (Croatie)
- UBBSLA – Union des autorités bulgares locales de la Mer Noire (Bulgarie)
- Région de Crète (Grèce)
- ZWE - Zéro Déchets Europe (Pays-Bas)
- Association MerTerre (France)
- UBA – Agence fédérale allemande à l'Environnement (Allemagne)

- ECOAQUA – Institut universitaire de Las Palmas de Gran Canari (Espagne)

En 2022, un **workshop** a été organisé par MerTerre avec **différents représentants de parties prenantes (associations, secteur public, universités et commerces)** afin de trouver ensemble les bonnes pratiques les plus pertinentes à soutenir pour réduire les déchets abandonnés dans le cadre du programme régional Zéro Déchet Plastique en 2030. L'atelier a eu lieu en ligne le 28/04/2022.

La rencontre s'est présentée en deux temps : une première partie qui consistait à rappeler ce qu'était le projet CAPonLITTER et à présenter les résultats des précédents workshops ; suivi d'un atelier de réflexion autour de la thématique "Quelles bonnes pratiques françaises à intégrer en matière de réduction des déchets marins résultant du tourisme". Le workshop s'est déroulé par visioconférence et a réuni 9 parties prenantes de différents secteurs et activités économiques.

L'objectif de ce quatrième et dernier workshop était double : présenter aux participants les volontés de la Région pour les prochains appels à projets en matière de prévention et de gestion des déchets, et améliorer le plan d'action CAPonLITTER grâce aux échanges de l'atelier participatif.

Le dernier International Learning Event (ILE 7 - Événements d'apprentissage Internationaux), s'est déroulé le 12/04/2022 et a consisté à la présentation de la première version du plan d'action de chaque partie prenante. Il était organisé par le partenaire grec (PP5).

Les bilans et rapports ont été validés par le contrôleur des comptes et fournis aux partenaires du programme ainsi qu'à la Commission européenne.

#### **b. Membre de l'atelier "déchets marins", "Déchets / voies de transfert" et du Comité France Océan du Ministère de la Transition Écologique**

Dans le cadre de l'application de la directive cadre Stratégie pour le Milieu Marin DCSMM pour le descripteur 10 : les déchets marins. L'Etat, au travers du Ministère de la transition écologique a défini un programme de mesures et pilotes des groupes de travail thématiques. MerTerre a répondu aux sollicitations afin de présenter l'avancée de ses travaux et participer à la coordination des acteurs du réseau social collaboratif dans le cadre de ces ateliers.

**L'association a participé aux réunions pilotées par le Ministère de la transition écologique, notamment :**

- COPIL déchets / voies de transfert le 17 mars 2022.
- Présentation de ZDS lors de la réunion d'animation de la charte "plages sans déchet plastique" à destination des collectivités signataires et intéressées le 8 juillet 2022
- Réunion du groupe de travail déchets dans les voies de transfert (cours d'eau et réseaux) le mardi 22 novembre 2022.

#### **c. Faire adhérer les collectivités locales et accompagner des projets concrets sur des secteurs bien identifiés (régions, départements, communautés de communes et communes, EPCI) (à terme envisager la création d'un collège des collectivités)**

Les collectivités ont la responsabilité de la prévention et de la gestion des déchets ménagers, de la propreté des rues, de la gestion des réseaux pluviaux, du nettoyage des plages et des stations de ski ainsi que de faire appliquer la réglementation dans les cours d'eau non domaniaux. Elles détiennent un potentiel unique de connaissances sur les caractéristiques des déchets sauvages et un potentiel de résolutions opérationnelles concrètes du problème sur le terrain. Les collectivités locales sont le rempart principal contre le transport de déchets sauvages diffus via les réseaux hydrographiques vers la mer.

MerTerre a intensifié ses efforts de prospection vers les collectivités qui représentent aujourd'hui 14 % des acteurs inscrits sur les plateformes.

L'association a notamment poursuivi un dialogue actif avec des responsables de la mairie de Marseille et son maire ainsi que les services de la métropole pour renforcer le plan d'action envers ce collège d'acteurs.

L'association travaille encore sur un plan d'adhésion en fonction des types de collectivités et sur la structuration de son offre de service envers ces dernières avec l'aide du cabinet de conseil Wavestone. Plusieurs projets concrets et zones pilotes ont été accompagnés (CF. partie 1 acquisition de connaissances)

#### **d. Coordination d'un diagnostic participatif sur les déchets abandonnés diffus sur le territoire du Parc national des Calanques**

En 2022, le Parc national des Calanques (PnCal) est lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt "Prévention et traitement des déchets abandonnés diffus issus des emballages ménagers" lancé par CITEO avec un projet de prévention et de lutte contre les déchets abandonnés diffus dans les Calanques en partenariat avec MerTerre et le CPIE Côte Provençale. Ce projet qui se veut participatif et a l'ambition d'entraîner de nombreux partenaires, a démarré en mars 2022 pour une durée d'un an et a permis l'embauche d'une chargée de mission à temps plein dans l'association MerTerre. Il comporte trois actions phares. Ce diagnostic vise à capitaliser et compléter la connaissance collective de la problématique des déchets sauvages dans les Calanques.

Dans une première phase, le diagnostic s'est appuyé sur les données issues des ramassages organisés par les associations et le Parc national dont les données de caractérisation de déchets sont enregistrées sur la plateforme ReMed Zéro Plastique. Grâce à l'appui d'un stagiaire de Master 2, un travail d'homogénéisation de la base de données issues des ramassages réalisés sur le territoire du PnCal et enregistrés sur ReMed, a été nécessaire. Ce travail chronophage était cependant essentiel pour que les données soient exploitables, analysables et comparables entre elles. Ce travail a aussi permis de mettre en lumière les biais des données de sciences participatives et les obstacles liés à l'enregistrement des données sur la plateforme. Un travail de cartographie de la pollution, des zones de concentration de déchets mais aussi des zones sans informations, en lien avec les différents usages et facteurs influençant la pollution, a été réalisé en collaboration étroite avec le PnCal.

Cette étape de travail a permis de faire l'état des lieux quantitatif de la pollution sur le territoire terrestre et marin du Parc national des Calanques. Pour compléter cet état des lieux, les participants de la campagne « Le retour des Pirates du Plastique » ont été formés à un même protocole de caractérisation (protocole de niveau 2 ReMed) et à enregistrer leurs événements et les données issues de ces ramassages sur la plateforme ReMed Zéro Plastique. Les résultats de plus d'une vingtaine de ramassages sont venus compléter l'étude sur le territoire du PnCal pendant la saison printemps - été 2022.

L'expertise de terrain des acteurs impliqués ainsi que leur perception de la pollution ont été recueillies par la réalisation d'ateliers de travail avec les acteurs (associations, gestionnaires, collectivités marseillaises), les habitants (CIQ) et les parties prenantes. Une enquête en ligne (GoogleForm) a été diffusée aux associations et clubs de pratiquants sportifs du territoire du parc national (plongée, apnée, randonnée, voile, escalade).

Le diagnostic présente ainsi l'état des lieux des sites pollués à terre et en mer, l'analyse partagée des sources de pollution et des comportements des visiteurs et usagers des Calanques, l'inventaire des équipements existants et de la signalétique (poubelles, conteneurs, colonnes de tri présents dans les entrées de parc national), l'identification des principaux producteurs de déchets sauvages et les responsabilités respectives.

Un travail commun entre le PnCal, AMP Métropole et MerTerre a été mené afin de sensibiliser les organisateurs de la course Marseille/Cassis à la réduction des déchets liés à cette course historique du territoire et qui comprend 12 km du trajet de la course en zone cœur du Parc. En effet, il est proposé aux 20 000 coureurs, 4 ravitaillements en bouteilles d'eau sur le parcours de la course (soit 120 000 bouteilles plastiques). Des discussions ont été entamées permettant, pour le moment, d'élaborer un plan de communication pour responsabiliser les coureurs sur leurs déchets. Un travail de caractérisation des déchets issus de la course devait être mené en collaboration avec l'association AVIE, immédiatement après le passage de coureurs mais n'a pas pu être réalisé. Des efforts pour limiter le nombre de déchets plastiques seront demandés aux organisateurs pour les prochaines éditions.

Un comité de pilotage élargi du projet a eu lieu le 18 novembre 2022 pour bâtir le programme d'actions 2023 en concertation avec CITEO. Le COPIL a associé plus largement les propriétaires publics et privés du territoire du Parc national des Calanques ainsi que les collectivités compétentes. La problématique des déchets abandonnés diffus est

l'affaire de chacun. Il était essentiel pour le PnCal et MerTerre, ainsi qu'à la réussite du projet, que le plan d'action de lutte et de prévention contre les déchets abandonnés dans les Calanques soit participatif et partagé par tous les acteurs et parties prenantes compétents de ce territoire.

Pour l'élaboration du plan d'action, une journée de rencontre des différents acteurs et parties prenantes a été organisée à la fin de l'année 2022 pour présenter les résultats de l'étude sur la pollution par les déchets abandonnés diffus dans le PnCal à tous. Des discussions et des débats ont été menés afin d'établir un plan et des perspectives d'actions partagés par le réseau d'acteurs marseillais.

**La dynamique enclenchée par cet AMI CITEO est inédite !** Ainsi, deux autres projets, complémentaires au projet porté par le Parc national des Calanques, ont pu être lancés sur le territoire de la Métropole Aix Marseille Provence. Les 3 projets ont été menés en coopération et des comités inter-projets ont été organisés.

#### **Les 2 autres projets marseillais :**

- **Projet porté par l'association Synchronicity** « De la terre à la mer, coupons le robinet des déchets » : Mettre en œuvre et contrôler l'efficacité d'actions pour limiter l'arrivée des déchets dans le cycle de l'eau des réseaux d'assainissement urbain
- **Projet porté par la Métropole AMP et l'EPAGE HuCA** (anciennement SMBVH) « Etat des lieux quantitatif et qualitatif des déchets en aval de l'Huveaune pour améliorer les actions curatives et préventives »

MerTerre a été sollicitée pour les 3 projets pour sa compétence et son expertise dans la caractérisation des déchets. L'association, en accord avec CITEO, a pu proposer des protocoles de caractérisation adaptés au contexte des projets et accompagner à la caractérisation de déchets l'équipe de Synchronicity (déchets d'avaloirs urbains) et l'entreprise d'insertion ELISE Environnement (déchets du fleuve Huveaune). Elle a également été sollicitée par la SERAMM afin de mener des caractérisations des déchets retenus dans le dégrilleur dit "Pugette", soit, de l'Huveaune. Après une phase de précisions des attentes de SERAMM, MerTerre a mené une première session de caractérisation début décembre.

La phase d'action finale concernant l'étude menée pour le PnCal sera, enfin, de proposer un plan d'actions partagé par l'ensemble des acteurs et parties prenantes dans la perspective de la signature d'une convention de partenariat entre le PnCal et CITEO en 2023.

## **C. COORDONNER LES ACTEURS ET LES ACTIONS ET RENFORCER LEUR CAPACITÉ**

### **a. Accompagnement à la coordination et à l'organisation de la 5ème opération Huveaune Propre pour l'EPAGE HuCA (anciennement Syndicat Intercommunal du Bassin Versant de l'Huveaune)**

MerTerre a été sollicitée par l'EPAGE HuCA (anciennement SMBVH) pour accompagner la coordination de l'opération Huveaune Propre de mars 2022. MerTerre a ainsi organisé deux webinaires de formation à la caractérisation pour les structures participantes, a participé à plusieurs ramassages de l'opération et a accompagné les structures pour l'inscription de leur événement et la saisie des données sur la plateforme ReMed Zéro Plastique.

Concernant la session Huveaune Propre d'octobre, MerTerre a été sollicitée par l'EPAGE HUCA pour accompagner à l'utilisation de la plateforme ReMed.

### **b. Coordonner l'opération Calanques Propres**

MerTerre a coordonné l'opération Calanques Propres le 4 juin 2022. Sa mission a consisté à :

- se coordonner avec les gestionnaires du Parc national des Calanques,
- trouver des financements pour l'opération,
- organiser les réunions avec les participants,
- identifier qui intervient où,
- connaître les besoins en nombre de bennes à ordures et leurs emplacements,
- connaître les besoins en nombre de bateaux et pour qui,
- faire les demandes de bennes auprès des services de la Métropole Aix-Marseille Provence (MAMP),

- se procurer les paires de gants,
- se procurer des sacs poubelles,
- diffuser la méthode de caractérisation des données,
- réaliser et diffuser les documents de communication (affiche, communiqué de presse, liste des participants),
- communiquer auprès des médias,
- organiser le nettoyage le jour j sur sa zone,
- collecter les informations en fin de journée,
- rédiger un pré bilan,
- réceptionner, traiter et analyser les données,
- rédiger un bilan de l'opération.

#### **Quelques chiffres en 2022 :**

- 1 434 participants
- 64 structures engagées
- 39 zones nettoyés
- 79m<sup>3</sup> de déchets retirés
- 4,9 tonnes de déchets ramassés (le poids indiqué ne correspond pas au 79m<sup>3</sup> de déchets car l'ensemble des déchets n'a pas été pesé)

#### **c. Mener ou en soutien d'opérations de nettoyage d'envergure dans la région**

##### **MerTerre a mené ou a accompagné les actions de nettoyage d'envergure suivantes :**

- Calanques Propres 19<sup>ème</sup> édition le 4 Juin 2022
- Montagne Zéro Déchet en soutien à Mountain Riders dans de nombreuses stations de ski, des Alpes au Jura tout au long de l'année..
- Provence Propre 5<sup>ème</sup> édition le 5/11/22 en soutien au CIETM
- Opération Dépollution Etang de Berre en soutien à Wings Of The Ocean entre Avril et Octobre 2022.
- MerTerre a également accompagné l'émergence de Verdon Propre.

#### **d. Coordonner les acteurs du territoire marseillais**

Après les fortes pluies suivies d'échouages massifs de déchets sur les plages marseillaises au cours de l'automne 2021, plusieurs associations marseillaises se sont coordonnées en créant le réseau Planète Propre afin de structurer une réponse coordonnée dans un contexte similaire.

En 2022, MerTerre a participé aux réunions et à la structuration de cette coordination des acteurs marseillais. Elle a également largement contribué à la rédaction d'un plaidoyer national en faveur d'une meilleure prise en compte des déchets dans les politiques publiques. Quelques réunions ont eu lieu pour échanger sur des sujets communs et envisager des synergies.

#### **e. Capitalisation des initiatives soutenues par BeMed**

MerTerre a obtenu le marché de capitalisation des meilleures initiatives soutenues dans le cadre de l'appel à projet de BeMed visant à réduire les déchets plastiques à usage unique sur les îles méditerranéennes.

Des entretiens ont été menés auprès d'une dizaine de porteurs de projets. Des articles ont ensuite été rédigés et rassemblés dans un document intitulé "Hope for the future, successful solutions for plastic pollution in the mediterranean islands". Cette publication rédigée en anglais pour toucher le plus grand nombre rassemble les bonnes pratiques dans de nombreux secteurs et pays afin de permettre leur dissémination tout en fournissant les clés de leur réussite. Elle a été rédigée en partenariat avec MedWaves, centre de recherche et coopération internationale né dans le cadre des conventions de Barcelone et de Stockholm dirigées par les Nations Unies.

Ce travail a consisté à faire un examen des réalisations du projet et des résultats exploitables, à mener des interviews des parties prenantes, à penser et rédiger le contenu d'une publication.

## D. ACTIONS DE SENSIBILISATION ET D'ÉDUCATION

### a. Actualiser les outils pédagogiques de MerTerre et développer une mallette pédagogique spécifique au dispositif Adopt'1 Spot

Depuis sa création, MerTerre a participé à la création de plusieurs kits pédagogiques et a développé une gamme d'outils éducatifs. Il a s'agit cette année, de revisiter les différents contenus et formes afin de mettre à jour les informations et la mise en forme.

Une mallette pédagogique destinée aux enseignants et accompagnateurs des structures éducatives (écoles, établissements du second degré, centres de loisirs, instituts médico-éducatifs, etc.) et de leurs élèves a été conçue afin de proposer un parcours de connaissance ludique et pédagogique ainsi qu'à une bonne réalisation de leurs opérations de ramassage de déchets. MerTerre a eu à cœur d'initier les élèves à la démarche scientifique afin qu'ils aient les outils et les connaissances pour devenir acteurs du changement. Cette boîte à outils a été pensée pour faciliter l'implication de nouvelles structures éducatives dans le programme Adopt'1 Spot.

**Les éléments suivants ont été développés :**

- Une plaquette pédagogique qui synthétise le programme
- Un diaporama sur la thématique des déchets et de la pollution des eaux marines par les déchets, adapté à divers publics scolaires : lycées, collèges, institut de formations
- Un tutoriel pour aider les structures à adopter un spot sur les plateformes collaboratives et pour entrer les données issues de la caractérisation des déchets après un ramassage.
- un kit de ramassage et de caractérisation "clé en main" contenant tout le matériel et les supports nécessaires à la réalisation de ramassages sur le terrain
- Divers supports informatifs pour renseigner les professeurs pour chaque étape du programme
- Des fiches informatives sur les impacts des déchets marins, par type de matériau
- La mise à jour du livret "Cap sur les Macrodéchets"

De plus en plus de structures se sont inscrites au programme et MerTerre continue d'étoffer le nombre de partenariats pour développer le programme avec des ambassadeurs (associations principalement).

MerTerre a également développé cette année des contacts avec de potentiels ambassadeurs du programme A1S, qui permettront de renforcer son déploiement (principalement des associations). Des réunions et échanges d'informations ont déjà eu lieu et les partenariats devraient se confirmer dans le courant de l'année 2023.

Le nombre de structures scolaires s'inscrivant au programme continue d'augmenter.

### b. Projet de formation/sensibilisation aux enjeux de caractérisation des déchets abandonnés auprès des responsables techniques au sein des services de nettoyage/propreté des collectivités locales

La loi n° 2020-105 contre le gaspillage et pour l'économie circulaire (Agec), promulguée le 10 février 2020, prévoit un régime juridique de prise en charge des coûts de nettoyage des déchets abandonnés qui sont sortis du circuit conventionnel de gestion des déchets. Dans le cadre de l'évolution de cette réglementation et notamment de l'extension de la REP (Responsabilité Élargie du Producteur), Emballages ménagers, qui implique la prise en charge d'une partie des coûts de nettoyage de ces déchets abandonnés par les collectivités territoriales et les personnes publiques, CITEO a fait appel à MerTerre afin de proposer une sensibilisation aux services techniques des collectivités locales à cette problématique. Cette extension de la REP est déjà en vigueur depuis janvier 2021 dans les DROM COM et le sera à compter de janvier 2023 en métropole. Dans ce contexte et après de nombreux échanges avec CITEO, il a été identifié un besoin de formation auprès des agents « techniques » des collectivités territoriales et des gestionnaires des espaces naturels afin i) qu'ils aient les éléments de fonds nécessaires à la compréhension de la problématique des déchets abandonnés et des déchets marins et ii) qu'ils aient connaissance de méthodes et d'outils pour structurer leurs actions de lutte contre les déchets abandonnés.

CITEO a donc demandé à MerTerre de co-construire les contenus de cette formation avec les personnes en charge de cette mission au sein de CITEO en s'appuyant sur les connaissances scientifiques récentes et les mesures et outils ayant déjà fait leurs preuves concernant ce nouvel enjeu environnemental (COPIL scientifique, ressources biblio, références solides et idées clés).

Cette formation est prévue en deux temps, un premier temps de sensibilisation/formation à la problématique (5 modules théoriques : l'histoire des déchets de l'antiquité à nos jours, l'origine des déchets marins, les impacts des déchets marins et enfin l'évolution de la réglementation, des compétences, des plans et des programmes (présenté de façon pratique et facile d'accès du cadre de référence et argumentaire).

Le deuxième temps porte sur les solutions concrètes dans les territoires et la caractérisation des déchets.

En 2022, les contenus et supports de formations ont été élaborés.

## E. L'ASSOCIATION SUR LA TOILE ET DANS LES MÉDIAS

En 2022, MerTerre a animé son site internet et a fait appel à du mécénat de compétence auprès de l'entreprise Infostrates pour envisager sa refonte intégrale afin de mieux représenter et communiquer sur ses différentes actions.

MerTerre a également consacré un temps conséquent à la communication via les plateformes web de sciences collaboratives et ses divers comptes de réseaux sociaux. Les stratégies de communication adaptées à MerTerre et aux plateformes ReMed Zéro Plastique et Zéro Déchet Sauvage ont permis de continuer à les faire mieux connaître avec des contenus distinct et complémentaires.

Des reporting mensuels ont également permis d'analyser la perspicacité du travail d'animation ainsi que de comprendre les actions efficaces et moins efficaces.

**Voici les résultats pour l'année 2022 :**

### Sites web

- [www.mer-terre.org](http://www.mer-terre.org)
- [www.remed-zero-plastique.org](http://www.remed-zero-plastique.org)
- [www.zero-dechet-sauvage.org](http://www.zero-dechet-sauvage.org)

### Réseaux sociaux MerTerre

<https://www.facebook.com/association.merterre/> + 416 abonnés à la page Facebook

<https://twitter.com/MerTerre13> + 125 abonnés

<https://www.instagram.com/asso.merterre/> +433 abonnés

<https://www.linkedin.com/company/association-merterre> + 705 abonnés

### Réseaux sociaux ReMed Zéro Plastique

<https://www.facebook.com/ReMedZeroPlastique/> + 183 abonnés à la page Facebook

<https://twitter.com/RemedZero> + 50 abonnés

<https://www.instagram.com/remedzeroplastique/> +163 abonnés

### Réseaux sociaux Zéro Déchet Sauvage

<https://www.facebook.com/ZeroDechetSauvage/> + 54 abonnés à la page Facebook (création d'une nouvelle page)

<https://twitter.com/ZeroDechetSauv> + 34 abonnés

<https://www.instagram.com/zerodechetsauvage/> + 284 abonnés

## F. ACCUEIL ET ENCADREMENT DES STAGIAIRES

- **Bérengère Paternostre - Master en Sciences et Gestion de l'environnement** : soutien au développement des outils pédagogique et au déploiement d'Adopt'1 Spot
- **Luka Canton - Master mathématiques appliquées, statistique parcours mathématiques appliquées et sciences sociales** : Soutien au pôle Data
- **Sarah Cortier - Sciences Po Bordeaux - Management de projets et organisations - Gouvernance de la Transition Écologique** : Soutien au développement de l'accompagnement aux collectivités territoriales

## G. GESTION ADMINISTRATIVE ET COURANTE DE L'ASSOCIATION

L'association est dirigée par Isabelle Poitou. Les membres du bureau sont Catherine Boyer en qualité de présidente, Jacques Martin en qualité de trésorier et Florence Ross en qualité de secrétaire.

En 2022, l'association a connu des changements de salariés. En effet, Melvin Perrotet a quitté l'association en juillet, tandis que Quentin Courtier, Bérengère Paternostre, Maxine Thorel et Teo Juričev ont été embauchés en tant que salariés et Sarah Cortier et Sibel Bagci en tant qu'alternantes.

### Les postes sont attribués comme ci-dessous :

- Isabelle Poitou, directrice
- Florian Cornu, chargé de coordination des plateformes ReMed Zéro Plastique et Zéro Déchet Sauvage
- Laurine Fouquereau, chargée communication et réseaux sociaux
- Quentin Courtier, responsable du pôle data
- Bérengère Paternostre, chargée de projet pédagogique et accompagnement des collectivités, référente législation déchets
- Maxine Thorel, chargée de mission 'diagnostic et plan déchets diffus sur le territoire du Parc National des Calanques'
- Teo Juričev, chargé de mission data et des plateformes de sciences collaboratives
- Sarah Cortier, soutien à l'accompagnement des collectivités et éducation
- Sibel Bagci, soutien aux actions de sensibilisation, d'éducation et de pédagogie

Dans le cadre de la stratégie de diversification des ressources pour financer la plateforme collaborative Zéro Déchet Sauvage, MerTerre a candidaté, cette année encore, à l'appel à projet lancé par 1% for the Planet France pour participer aux Rencontres pour la Planète 2022. L'association a été sélectionnée pour présenter le projet Adopt'1 Spot en octobre 2022 devant les philanthropes (fondations et entreprises) membres du collectif 1 % dans un objectif de conquête de nouveaux mécènes. A la suite de son pitch, le projet a été sélectionné et est annoncé lauréat de la thématique "Rivières et Océans". Grâce à la visibilité lors des rencontres en 2021, de belles collaborations de partenariat et de mécénat ont vu le jour et ont permis à l'association MerTerre de stabiliser son budget pour l'année de 2022 et ainsi de recruter des salariés dans différents pôles.

Le pôle partenariat et mécénat créé en 2021 au sein de l'association a permis de poursuivre cette diversification des ressources financières. Dans le cadre de sa stratégie mécénat, MerTerre a établi une grande base de données de prospection pour cibler toutes entreprises susceptibles de devenir de futurs partenaires en conformité avec ses valeurs et ses objectifs. Grâce à cette action, de nouveaux partenaires ont été trouvés, ce qui implique par ailleurs de placer davantage d'énergie dans l'entretien des relations mais aussi dans la coordination avec le pôle communication pour rendre visible ces partenaires.

### Les missions administratives de l'association MerTerre en 2022 :

- Accueil et gestion des adhérent·es, bénévoles, stagiaires, services civiques et salarié·es
- Rédaction, gestion administrative et envoi des dossiers de demande de subvention auprès du Conseil régional, du Conseil départemental, de la Ville de Marseille, du Parc national des Calanques, de l'État, de la Métropole Aix-Marseille Provence, etc.
- Gestion des réponses à l'État pour l'application de la Directive Européenne Stratégie pour Milieu Marin
- Gestion administrative relative aux prestations diverses dans la région et développement de la partie mécénat
- Gestion du projet Interreg CAPonLITTER
- Administration des plateformes ReMed Zéro Plastique et Zéro Déchet Sauvage
- Gestion de la comptabilité, et relations avec le cabinet d'expertise comptable (Adlink) et intervention d'une Commissaire aux Comptes
- Réflexion sur la stratégie de développement de MerTerre et réponse aux sollicitations des médias
- Révision et modernisation des outils de communication de l'association



**MERTERRE**  
OBJECTIF ZÉRO DÉCHET MARIN

Document rédigé par l'association MerTerre

n° SIRET 434 963 088 00043

28 Rue Fortia, 13001, Marseille

[association@mer-terre.org](mailto:association@mer-terre.org)

09 86 78 79 02

<https://mer-terre.org/>